

# Annulé - Ma rue en fleur, édition 2020

Publié le 21.02.2020

Participez à l'éclosion de la nature en ville du 20 mars au 22 avril avec l'opération Ma rue en fleurs.

Par mesure de précaution pour lutter contre l'épidémie de coronavirus / COVID-19, toutes les animations prévues à la Longère de la Bégraisière sont annulées.

Agir pour la biodiversité, rien de plus simple ! Il suffit de récupérer un sachet de graines dans les point de distribution herblinois, et de les semer près de chez vous. Ces graines, certifiées "végétal local", ont été **sélectionnées par Nantes Métropole pour leur faible consommation d'eau, leur floraison persistante et leur entretien facile.**

## Où récupérer les graines ?

Les habitants peuvent se rendre sur l'un des quatre sites de distribution :

- à la Longère de la Bégraisière les 20, 25 et 17 mars et les 1er, 3, 8, 10, 15, 17 et 22 avril, de 15h à 17h,
- aux accueils de l'Hôtel de Ville, la mairie annexe des Thébaudières et le Carré des services du 20 mars au 22 avril aux horaires d'ouverture des équipements.

Chaque **sachet de graines, distribué gratuitement**, contient un mélange de 18 espèces (bleuet sauvage, coquelicot, grande marguerite sauvage, campanule...). Spécialement sélectionnées pour leur résistance aux conditions urbaines et leur longue durée de floraison, ces "vivaces" peuvent produire plusieurs floraisons et se ressèment spontanément d'année en année.

## Novice en matière de plantations ?

Un "Guide de plantation" détaillant les espèces fournies et des conseils pour faire vos semis accompagne les sachets de graines. La Ville vous propose également des **ateliers gratuits, en accès libre, pour s'initier au semis de fleurs** avec celles et ceux qui embellissent au quotidien les espaces verts de la métropole :

- vendredi 20 mars à 15h, animé par un agent de Nantes Métropole,
- vendredi 17 avril à 15h, avec les jardiniers municipaux.

## Où semer ?

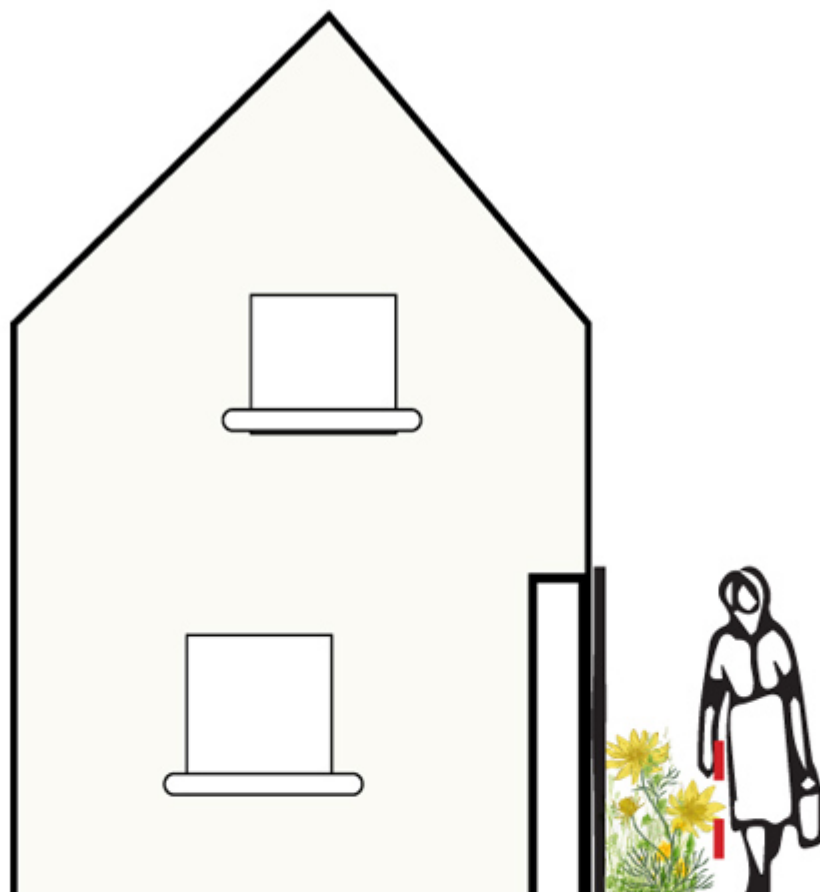
Près de chez de vous, dans l'espace public, **dans les interstices entre les pieds de murs et les façades**, les murets délimitant la propriété. Objectif ? Que tous les passants profitent de vos semis ! Et pour une rue fleurie, n'hésitez pas à passer le mot à vos voisins. Les semis effectués en mars et avril fleuriront de juin à septembre.

**Pour les personnes habitant dans un immeuble collectif :** avant toute plantation, adressez-vous à votre syndic ou à votre bailleur pour vous assurer de la possibilité de semer et des conditions d'entretien des plantes.

## Et pour l'entretien ?

En bordure d'habitation, au pied des façades ou murets attenants à l'espace public, **l'entretien des fleurs plantées ou disséminées par la nature revient aux propriétaires occupants et aux locataires** pour les logements individuels, aux syndics et bailleurs sociaux pour les logements collectifs.







Entretien par  
le riverain

À retenir : **depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite** pour les particuliers (depuis le 1er janvier 2017 pour les collectivités). Quelques conseils pour entretenir vos pieds de murs au naturel :

- désherbez manuellement et enlevez les petits arbres (figuiers, peupliers...) susceptibles d'endommager les murs et le revêtement du trottoir,
- contenez la croissance des plantes pour permettre la circulation de tous (personnes à mobilité réduite, poussettes...),
- laissez les pieds de fleurs en place même après la floraison, elles repousseront l'année prochaine,
- profitez de vos plantations !

**Une question sur l'entretien ? Contactez le pôle de proximité Loire-Chézine au 02 28 03 41 50.**

## Dans l'actualité

[Des ruches dans l'espace public \(/Actualites/Amenagement/Des-ruches-dans-l-espace-public\)](#)

[Tentez les défis citoyens ! \(/Actualites/Vie-associative/Tentez-les-defis-citoyens\)](#)

[Un jardin méditerranéen si exotique \(/Actualites/Amenagement/Un-jardin-mediterraneen-si-exotique](#)

)

[Le vrac en livraison de Nicolas Massé \(/Actualites/Economie/Le-frac-en-livraison-de-Nicolas-Masse](#)

)